Image not found or type unknown

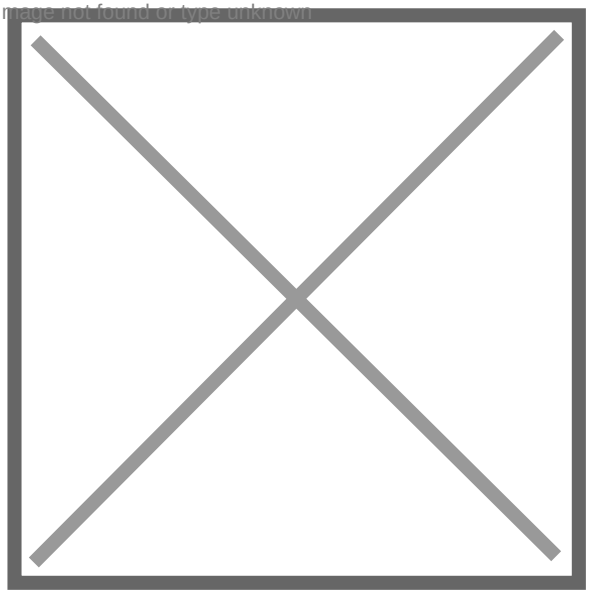

Requette au juges des affaires familiales

Par **garnerone**, le **17/02/2009** à **13:51**

Bonjour,
je souhaite ecrire une lettre aux juges pour faire valoir mes droits de mere car ma fille reside chez moi depuis 9ans et que son pere ne s'occupe pas d'elle...je veux proposer un accord a l'amiable d'un droit de garde d'un week end sur deux, et la moitié des vacances scolaires et une pension alimentaire que je percois deja....
par contre je ne veux plus que ma fille soit hebergée chez les grands parents car celui ci y vit ou ma fille dort dans la meme chambre 10m que ses grands parents et ou son pere ne s'en occupe pas.
pourriez vous me dire ce que je dois ecrire sur la requette.
merci

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **15:26**

Bonjour,

J'ai des difficultés à comprendre votre situation.

Avant de répondre, merci d'indiquer :

Avez-vous eu un jugement de divorce ou séparation sans décision ?

Donc, vous voulez saisir le Juge pour une modification des mesures du divorce où pour mettre en place de droit de garde, de visite etc..;
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés